

# LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 10 | Novembre 2005

## René BALME sera candidat aux législatives de 2007



La rumeur courait depuis quelques temps au point d'être devenue une quasi certitude. Il était donc inutile de faire durer un suspense qui n'en était plus un. C'est sans doute ce qui a amené René BALME, maire de Grigny à se déclarer candidat pour les prochaines élections législatives de 2007. L'association Le CITOYEN et notre journal se réjouissent de cette candidature qui va bouleverser les anciennes habitudes et permettre, nous en sommes persuadés, un renouveau de la vie politique locale. En effet, René BALME qui a radicalement transformé sa ville au cours de ses 15 ans de mandat de maire a aussi démontré qu'il était possible de faire de la politique autrement avec conviction et sincérité tout en poussant très loin la démocratie participative. Il est désormais établi que rester ferme sur des grands principes de base qui allient la défense du service public, le droit au logement, la lutte contre l'OMC et les OGM... ne représente pas un frein au développement d'une ville et à son rayonnement, au contraire. La circonscription aurait tout à gagner si elle avait à sa tête un député porteur de ces valeurs et de ce dynamisme. ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Suite page 2

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de notre association

LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2005

18h30, salle Jean-Macé

GRIGNY 69520

## La peur pour stratégie

*C'est une recette vieille comme le monde que celle qui consiste à doser la peur pour affaiblir les résistances tout en faisant accepter au peuple des privations de libertés essentielles en lui martelant que c'est pour son bien. Pour le préserver du mal... en quelque sorte.*

*C'est cette stratégie qui a permis à Jacques Chirac d'être élu avec un score digne des républiques bananières - et avec la complicité des médias. C'est la même qui guide la politique sécuritaire de Sarkozy I et II. C'est encore la même qui, masochisme suprême, fait accepter à tout un peuple que sa correspondance privée ne le soit plus dès l'instant qu'elle transite par une boîte à lettre électronique.*

*Et d'acceptations en privations, de renoncements en résignations, les quelques libertés que l'on croyait fondamentales, et immuables, nous sont retirées en même temps que le parlement réécrit l'histoire coloniale, mettant au pas les historiens. La sémantique est particulièrement mise à mal et c'est d'une seule voix que les médias reprennent en cœur et valident quelques nouvelles définitions. Le résistant est désormais devenu un terroriste ; l'occupant représente l'axe du bien, ce qui l'exonère de tout génocide présent et à venir ; la dictature économico-financière portée par l'OMC est la référence qui supplante la démocratie... et la liste est encore longue.*

*C'est dans cette liquéfaction de la pensée, accompagnée d'une soumission sans précédent de la classe politique, que naissent des scénarii mûrement réfléchis et préparés par des décennies de bourrage de crânes hollywoodiens.*

*Plus personne ne s'étonne donc de cette « génération spontanée » de virus, dont le dernier en date a été communément appelé « grippe aviaire » et qui est supposé décimer - s'il se transmet à l'homme - quelques millions de français. Les grands laboratoires pharmaceutiques sont, désormais, réquisitionnés pour lui tordre le cou.*

*Vous n'avez pas idée de la manne que représente, pour un laboratoire privé, un hypothétique virus lorsqu'on vous a persuadés, avant même son existence, qu'il va vous faire passer de vie à trépas.*

La peur, vous dis-je ! Toujours la peur...

RENÉ BALME

## SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION PAGE 2

LE DOSSIER PAGE 3

L'ACTUALITÉ PAGE 4

### DOSSIER

## Centrale de Loire, quel avenir ?

Alors que la privatisation d'EDF est sur les rails, un silence officiel plane sur le devenir du site de la centrale de Loire. Le CITOYEN réaffirme sa proposition de reconstruction d'une unité de production thermique.

LIRE PAGE 3



## en bref

## UN VERT, ÇA VA...

Aphones. C'est le constat qui s'impose après le conseil municipal extraordinaire en présence de Gérard Collomb et d'un public composé de plus de 140 personnes. Les Verts locaux seraient-ils à court d'arguments au point de ne plus oser intervenir en public ? Le seul parti politique qui s'oppose à l'entrée de Grigny et Givors dans le Grand-Lyon, et qui fait campagne, est désormais réduit au silence.

## RETROUVAILLES

Celui qui ne cesse de vanter les mérites du bracelet électronique devrait vraiment envisager de s'en fixer un à la cheville... ou au poignet. Cela permettrait aux habitants de la 11<sup>e</sup> circonscription et à ceux qui veulent le rencontrer de suivre ses péripéties et de savoir, à tout moment, où se trouve réellement Georges Fenech...

puisqu'il est de lui dont il s'agit, vous l'aviez deviné.

## JE T'AIME MOI NON PLUS

Mais que s'est-il passé dans la tête de Camille Vallin et de certains communistes «historiques» pour en arriver à mener campagne contre... le maire de Givors et les instances départementales du PC lors du référendum organisé en prévision de l'adhésion au Grand Lyon ? On suppose, au CITOYEN, que nombreux ont été ceux qui, pour régler quelques comptes personnels avec l'actuelle municipalité ont fortement aidé à ce que la lettre assassine devienne publique. C'est ici que se vérifie l'adage : «Garde moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge.»

## MOI NON PLUS (BIS)

G. Fenech, qui, décidément n'est jamais à court d'idées, quand il s'agit de savonner la planche, a confié ses états d'âme légalistes dans un courrier envoyé au Préfet. L'argumentaire ne vole pas haut, certes, mais aura permis d'ajouter un peu plus de trouble là où la sérénité eut été de mise. Mauvais joueur et procédurier. Certains disent que «ça fait désordre» pour un député dont le rôle serait d'accompagner les grands projets de son agglomération... pour lesquels il se déclare, qui plus est, favorable !

## SÉRÉNITÉ

«L'avenir se construit dans la sérénité», tel était le slogan de campagne de l'équipe conduite par René Balme, lors des municipales de 2001. Cette sérénité perdue, y compris dans les grands moments. La concertation engagée depuis mars 2005 sur Grigny en est un. La mise en oeuvre du budget participatif en est un autre. Et les grands dossiers avancent. C'est bien ce qui défrite l'UMP locale qui à défaut d'arguments politiques tente d'éplucher les factures !

## A GIVORS, LE POUJADISME, S'ACCOMMODE D'UN BIEN ÉTRANGE ÉQUIPAGE

Lorsqu'une association de défense des contribuables locaux se crée, l'on aurait tendance à applaudir. Sauf qu'il est toujours préférable de gratter le vernis et d'aller voir ce qui se cache derrière. Le CITOYEN a mené l'enquête et a découvert qu'à Givors, le mariage de la carpe et du lapin était un sport très prisé dans les milieux hétéroclites des oppositions. Le débat politique n'en ressort pas grand pour autant.

## POLITIQUE

L'apolitisme béat dont se réclament le président de la toute nouvelle «association de défense des contribuables» et ses compères... a une fâcheuse tendance à se confondre avec le discours et les antiennes de la droite extrême.

Un constat généraliste s'impose de prime abord : toutes les associations de défense de contribuables, du local au national, flirtent avec des arguments empruntés à l'extrême droite ou au libéralisme le plus exacerbé – quand ce n'est pas au poujadisme cher à Jean-Pierre Pernaud. Aucune ne propose une analyse sérieuse des causes de la hausse de la fiscalité locale, préférant «taper» sur les élus locaux en les accusant, bien sûr, de ne pas savoir gérer leurs communes et d'entreprendre des dépenses somptuaires. Un discours et un argumentaire destinés à justifier la privatisation d'un certain nombre de secteurs – ou d'entreprises privées – et à supprimer en masse des fonctionnaires qui, c'est bien connu et martelé, sont des nantis ! La baisse de l'impôt sur le revenu, véritable miroir aux alouettes n'est-elle pas le credo d'un gouvernement pétainiste aux ordres du Medef ? Et pour baisser l'impôt, que fait-on ? On supprime des postes de fonctionnaires et on privatise à tours de bras.

Nous affirmons au CITOYEN que l'impôt, même s'il est parfois injuste, est le seul prélèvement équitable capable de permettre une gestion démocratique et indépendante de la cité. Il est le seul, garant de la justice sociale dans le sens où il per-

met d'offrir un service identique à chacun des contribuables quelle que soit sa situation sociale. Et sauvegarder le service public a été un des messages forts du référendum du 29 mai 2005, porté par les collectifs pour un NON de gauche. Alors oui, l'impôt local est cher, toujours trop cher, mais la faute, dans la grande majorité des cas en incombe à l'État qui se désengage, depuis la première loi de décentralisation, sur les collectivités territoriales sans apporter de compensation financière. Et l'on ne peut pas – sauf à tenir le même discours que le FN – reprocher à un élu, quelle que soit sa couleur politique, d'avoir sur sa commune des foyers qui ne sont pas assujettis à l'impôt local. La pauvreté est une réalité en France et sur notre agglomération. La faute en incombe, principalement, à ceux qui sont à la tête de l'État et qui mènent une politique d'exclusion pour répondre aux exigences de l'OMC. On ne peut pas, non plus, comparer d'une commune à l'autre, le montant de l'impôt si l'on ne compare pas les services rendus à la population.

D'autre part, chacun sait où mène la disparition du service public destiné à diminuer, voire supprimer de l'impôt. Nous vous proposons de méditer sur deux exemples : l'Angleterre, tout d'abord, qui a été contrainte de «renationaliser» une partie de son réseau ferré – bradé par Thatcher au privé – afin de le remettre en sécurité ; puis certains États des USA où le privé contrôle tous les services. La gestion de la situation catastrophique issue du passage de l'ouragan Katrina en Louisiane est assez emblématique de cette triste réalité. Dignes non entre-



Jean-Marc Bouffard, dont l'agressivité qui nous a été révélée par la presse et de vue masquée une grande incompétence, ignore - si l'on se réfère au tableau publié sur le site internet de l'AD.C.G. - que le montant des impôts est le produit des bases par les taux,

tenues, services à la personne inexistant, couverture sociale nulle... ont démontré l'incapacité du «plus grand pays du monde» à organiser les secours et à garantir l'intégrité des biens et des personnes.

C'est sans doute de cette société là, de ce modèle là, que veulent Messieurs Pelosato, Ribeyre et leur homme de paille Bouffard ? Et c'est vraisemblablement pour affaiblir les services rendus à la population, et accessoirement porter des coups contre Martial Passi et son équipe que cette association contre nature pousse un ancien communiste aigri et un représentant de la droite extrême à porter de l'eau au moulin de l'ultra-libéraliste Georges Fenech, accessoirement député, qui n'en demandait pas tant.

«...les parallèles, les parallèles, elles se rejoignent...» nous rappelle

Léo Ferré dans l'Opéra du Pauvre. Oui, Léo, elles se rejoignent toujours dans les mauvais coups et surtout quand il s'agit de planter dans le dos de celui que l'on a tant aimé le surin de la haine ordinaire issue de la déchéance intellectuelle et morale.

«On ne peut pas être et avoir été», clame, aussi, le dicton populaire. Cette lente descente vers le néant, entreprise de longue date par Ribeyre<sup>1</sup>, quand elle entraîne dans son sillage Pelosato, l'ex pur et dur du PCF, a quelque chose de pathétique et de terrible à la fois.

Mais on ne tire pas sur un corbillard.

## LA RÉDACTION

1 - Denis Ribeyre est propriétaire du nom de domaine www.givors.info qui est le site de l'association de défense des contribuables.



## L'ÊTRE HUMAIN AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Soutenu et encouragé par notre association, René Balme doit porter les espoirs et les attentes de celles et ceux qui, le 29 mai, ont dit massivement NON au libéralisme incarné localement par l'UMP Georges Fenech. Les nombreux combats que mène René Balme de longue date contre les OGM, les expulsions locatives... et plus particulièrement celui qui l'a conduit à créer, avec des parlementaires de gauche le « Réseau National des élus et collectivités hors AGCS » positionne clairement les choix politiques et sociaux du maire de Grigny. Il s'agit dans ce cadre là de refuser la politique ultra conservatrice de l'OMC, c'est lutter pour le bien commun, incarné notamment par un service public de

qualité, c'est enfin refuser que le cours de notre vie soit rythmé par celui de la bourse.

La 11<sup>e</sup> circonscription, taillée sur mesure – au temps de Charles Pasqua – n'a que faire d'un député plus concerné par sa fonction que par ses missions. Il n'est qu'à voir, si on ose dire, les absences de l'élu Fenech qui, loin d'occuper le terrain, comme son mandat l'exige, passe le plus clair de son temps à vouloir nous faire partager sa prose.

Un mandat électif porte en lui ses exigences : représenter les habitants et défendre leurs intérêts, être à l'écoute des élus locaux et repercuter au plus niveau leurs préoccupations. Absence et silence d'un député sur des dossiers majeurs comme le logement, le système sco-

laire, la situation de l'emploi, les dérives de la privatisation.

Il va donc sans dire que le Citoyen se range résolument aux côtés du candidat René Balme pour qu'enfin la voix du peuple soit clairement entendue.

Les 15 années d'expérience de gestion communale du maire de Grigny trouveront largement de quoi s'exprimer au sein de l'Assemblée Nationale. On a envie de dire qu'il est temps que les électeurs soient respectés et que leurs paroles soient écoutées.

Qu'enfin une alternative à la droite dure incarnée par l'UMP et à la social-démocratie molle leur soit véritablement offerte.

Daniel Royer, Président du Citoyen

CONTACTS :  
Association Le CITOYEN  
BP 40027  
Grigny 69520  
www.le-citoyen.org  
rbalme@wanadoo.fr

# LOIRE : L'APRÈS CENTRALE EDF

La fermeture de la centrale de Loire s'inscrit dans la stratégie de privatisation d'EDF. Alors que la demande en matière d'électricité ne cesse de croître, qu'EDF a de plus en plus de mal à répondre à la forte demande en période de pointe, il est évident qu'une unité de production de courant électrique est une nécessité dans notre région. Le site de la centrale de Loire est le mieux placé pour ce genre d'équipement d'autant qu'il bénéficie d'infrastructures qui peuvent être réutilisées immédiatement et à peu de frais. EDF se doit d'investir sur le site laissé vacant.

## SERVICE PUBLIC ?

Si l'on se réfère à tout ce qui a été dit, annoncé et murmuré à propos du devenir du site de la centrale de Loire, l'on peut affirmer sans sourciller que, entre tout et son contraire, se situe une piste que nous aimerions explorer.

Nous le disions déjà dans le N° 1 du journal Le CITOYEN : « l'étude commandée par les élus du personnel de l'Unité de production Méditerranée à l'Institut énergie et développement [...] met en évidence que les coûts de production de l'établissement et l'aspect polluant de son activité sont loin d'être les réelles motivations de la décision de fermeture de la centrale de Loire-sur-Rhône ».

besoins énergétiques des ménages dont l'électricité fait partie.

### POLLUTION SÉLECTIVE

Le désengagement constant de l'Etat en ce qui concerne les outils de production d'électricité concourt grandement à favoriser les initiatives privées fortement attirées par une manne considérable... d'autant qu'EDF est contrainte d'acheter la production au prix fort.

### L'OFFRANDE FAITE AU PRIVÉ

Sur le plan international, et ce, depuis les années 1980, faute d'avoir voulu anticiper, on assiste à une obsolescence des installations qui aboutira, très vite, à une véritable pénurie et, par voie de conséquence, à une envolée du prix de l'électricité.

Ce constat, que nous faisons déjà fin 2004 se voit conforté et aggravé par la hausse sans précédent du prix du pétrole qui sert de prétexte aux spéculateurs de tous poils – dont les gouvernements font partie – pour exercer un véritable racket sur les

Un groupe électrogène par ci, une unité de production au fuel par là ; le privé fait son beurre sans que personne ne se soucie de la catastrophe écologique que la multiplication de ces moyens de production engendre déjà et va engendrer dans un futur proche.

### STRATÉGIE DU DÉCLIN

C'est une véritable stratégie que celle qui consiste à organiser la pénurie pour permettre à quelques groupes privés qui se sont lancés dans la production d'énergie d'écouler, pendant les heures de pointe et à



La centrale de Loire-sur-Rhône vue de Grigny. Photo Le CITOYEN.

des prix parfois multipliés par 10, voire 100 et plus, les kilowatts nécessaires à l'approvisionnement national.

Il y a donc la place, au sein de l'entreprise publique, pour des unités de production capables de fournir de l'électricité pendant les périodes de pointe. C'est ce qui nous amène à militer pour une reconstruction de la centrale de Loire, et ce, dans les meilleurs délais.

Toute l'infrastructure existe : le fleuve, la voie ferrée, la route et les lignes haute tension sont en mesure d'être remises en service dans des

délais très brefs. Et pour toutes les raisons évoquées précédemment, le charbon nous semble être le meilleur combustible – au vu des réserves existantes, en France et de par le monde.

### L'ÉNERGIE, UN BIEN COMMUN

Maintenir l'accès égalitaire à l'énergie, la sécurité des exploitations, la qualité du service, améliorer l'environnement et se soucier du co-développement des populations, y compris au plan international, impliquent d'une part que

l'entreprise EDF demeure dans le domaine public et d'autre part qu'une volonté politique forte existe pour définir un plan de production d'électricité cohérent qui englobe une nouvelle centrale de production thermique à Loire.

Le collectif pour la reconstruction de la centrale thermique de Loire-sur-Rhône a fait en son temps cette proposition qui nous paraît être de plus en plus d'actualité.

Le CITOYEN

## EDF DOIT RESTER 100 % PUBLIQUE

L'électricité n'est pas une marchandise comme les autres. L'électricité, en effet, se transporte mal et ne se stocke pas, mais surtout elle est indispensable à la vie de tous les jours, à l'indépendance énergétique et au développement économique de notre pays comme de l'Europe. La vente, même partielle, d'EDF à des actionnaires privés est contraire aux intérêts de notre pays et très dangereux pour l'avenir. Les exigences de rentabilité financière exprimées par les actionnaires ne sont pas compatibles avec les impératifs de long terme qu'exige ce secteur stratégique. Quelle que soit votre situation sociale, vous êtes concernés. Le développement d'EDF a été financé par

les factures que vous avez acquittées. Chaque citoyen est donc copropriétaire de cette entreprise. EDF est une entreprise majeure, performante, vitale pour notre pays. Elle a été créée à la Libération pour relever le défi de l'énergie. Elle garantit l'égal accès de tous à l'électricité. Elle est un moteur de développement. A tous points de vue, EDF occupe un secteur stratégique. Tous cela exige une maîtrise citoyenne. Nous n'acceptons pas que l'on livre aux marchands notre droit à la lumière et au chauffage. Cette entreprise est une grande réussite industrielle qui n'a pas d'équivalent en Europe, voire dans le monde. C'est la qualité du service public, des réponses qu'il

apporte aux besoins des usagers, ainsi que la qualification et le dévouement des personnels qui en sont à l'origine. Aujourd'hui, rien ne justifie l'ouverture du capital d'EDF. La volonté du gouvernement relève tout simplement d'une logique libérale. Ouvrir le capital d'EDF, au moment où la situation financière est bonne, relève du vol de la nation. Elle porterait un coup terrible au service public, à la sécurité des installations et à l'emploi. L'énergie est un droit fondamental qui ne peut être soumis aux règles de la rentabilité financière. Le gouvernement doit renoncer à cette privatisation.

Daniel Royer

## Histoire de la centrale :

– Terrain : 67 hectares dont 52 sur Loire-sur-Rhône et 15 sur Givors

– 1965 : mise en service de la première tranche de 250 mégawatts.

– 1984 : arrêt de la première tranche fuel consommant 50 tonnes de fuel à l'heure.

– 1985 : arrêt de la deuxième tranche fuel

– 1995 : arrêt de la première tranche charbon (100 tonnes à l'heure)

– 2003 : décision définitive de fermeture en juillet

– 2004 (30 AVRIL) : arrêt de l'exploitation de la dernière tranche au charbon

– 2007 : début estimé des opérations de démantèlement.

## en France

### RIVALTA ACCUMULE !

Notre confrère *Le Progrès* nous apprenait dans sa rubrique « Confidentiel » que le patron du syndicat des transports lyonnais, le socialiste Bernard Rivalta s'en est allé expliquer aux Américains « comment déléguer un service public pour rendre plus efficaces les transports en communs ». En bon social-démocrate Rivalta relaye à merveille les théories d'un autre socialiste, actuellement aux commandes de l'OMC, Pascal Lamy et qui déclarait : « *Les Français investissent l'Etat de toute une charge de responsabilités publiques, alors que cette machine a pour le moment un rendement médiocre* ».

Notons, aussi, que celui qui veille au bon fonctionnement des TCL et qui n'aime pas les fraudeurs ne craindrait pas de se mettre hors la loi quand il s'agit d'alimenter son compte bancaire. Si l'on en croit l'hebdomadaire *Les potins d'Angèle*, l'on s'aperçoit que notre homme, fabusien du côté politique, s'octroie quelques libertés avec la loi. Il ne craint pas de dépasser très allègrement le montant des 674 euros auxquels il pourrait prétendre en sa qualité de Président du SYTRAL. Contre-attaque du journal *Le Progrès* qui dans une récente édition vole au secours de Rivalta pour affirmer que tout est légal. *Les potins d'Angèle* et *Le Progrès* n'ont pas les mêmes indics... pardon, sources.

### BOLKESTEIN, LE RETOUR

Le 22 novembre 2005, en commission parlementaire, on votera pour la première fois sur le texte de la proposition de directive sur les services dont l'auteur fut le Commissaire européen Fritz Bolkestein. A la mi-janvier 2006, le Parlement européen se prononcera en séance plénière, à Strasbourg. Une étape sera ainsi franchie dans la longue procédure législative européenne. Pour disposer de l'information la plus précise et la plus complète, Raoul Marc Jennar, docteur en sciences politiques, animateur de l'URFIG et collaborateur à la Fondation Copernic, vient de rédiger un document de 60 pages. <sup>(1)</sup> Dans le même temps, et s'appuyant sur les déclarations de nombreux responsables politiques, toutes tendances confondues, qui demandaient le retrait de cette directive pendant la campagne référendaire, le Réseau national des élus et collectivités hors AGCS, propose que les communes délibèrent pour demander le retrait pur et simple de cette directive. Il conviendra de voir si Monsieur Hollande qui déclarait le 23 mars 2005 : « *On peut dire aujourd'hui que le projet de directive est arrêté et abandonné* » ; si Jean-Pierre Raffarin qui s'exprimait le 2 mars 2005 à l'Assemblée nationale, en disant que cette directive est tout simplement « *inacceptable* » et la France prendra « *tous les moyens pour s'opposer* » à elle ; si le président Chirac qui affirmait le 23 mars 2005 « *Ce texte, [...] est inacceptable pour la France, comme pour d'autres partenaires européens* », tiendront toujours le même discours devant les Françaises et les Français et mettront toute leur ardeur pour demander l'abrogation de cette directive. Nous savons que nombreux, dans le camp des sociaux-démocrates et des Verts notamment, se contenteraient d'une mise à plat qui consisterait à retirer quelques services du champ de compétence de la directive. C'est du reste ce qu'affirmait avec véhémence Jean-Luc Benhamias, député européen Vert, lors du colloque sur l'eau de Varages, vendredi 13 octobre, auquel je participais, ce qui donna lieu, du reste, à quelques échanges aigre-doux. Il faut être conscient que la directive Bolkestein, modifiée ou pas, porte en elle, outre la notion de pays d'origine, la libéralisation à marche forcée du service public et anticipe lourdement sur la mise en oeuvre de l'AGCS, ce qui est inacceptable. Cette directive ne doit pas voir le jour.

(1) La brochure sera disponible à partir du 2 NOVEMBRE ; le prix à la vente est de 7 (sept) euros (frais de port compris). SI VOUS HABITEZ EN FRANCE, vous pouvez dès à présent la commander en envoyant un chèque à URFIG, 7, PLACE DU CHÂTEAU, 66500 MOSSET

### LA MISE EN PÂTURE

L'actualité du mois d'octobre nous a donné l'occasion d'être successivement indignés, choqués ou peiné. Les éléments se sont déchaînés, une fois de plus, et cette fois après les Etats-Unis, c'est le Pakistan qui trinque, à la puissance 10. Dans un cas comme dans l'autre, de toutes façons, les victimes sont des pauvres. Un peu plus tard dans le temps, l'image de ces clandestins, ombres de leurs propres vies qui continuent de croire que le soleil se lève à l'Ouest et se ruent, tout espoir tendu, vers l'Eldorado européen.

Trop pauvres, sans doute, pour avoir la télévision ou internet et voir de leurs propres yeux, qu'en fait d'Eldorado, c'est une sorte d'enfer qu'habitent leurs frères de couleur. Un enfer parisien pour certains d'entre eux qui ont vu leur avenir et celui de leurs enfants s'achever dans les flammes.

Ces « clandestins » qui fuient la misère de leurs pays se retrouvent, presque toujours, entre les mains de flics sadiques, des flics marocains ou espagnols. Peu importe, le fascisme n'a pas de passeport et sa garde rapprochée, maghrébine ou ibérique, n'a pas d'état d'âme.

En vrac, encore à la télévision, cette octogénaire jetée hors de chez elle, expulsée pour n'avoir pas pu couvrir les dettes que son fils aurait contractées. Outre la presse et la police, une ambulance au cas où...

On a vu quasiment au même moment la première dame de France, en tailleur Chanel, cela va de soi, parader comme jamais à la télévision, s'enthousiasmer pour un spectacle donné à l'Opéra de Paris.

Cela se passe, ici, chez nous, en France, dans un pays qui ne respecte ni ses jeunes ni ses vieux.

Quelques jours plus tard, un animateur télé a exhibé, c'est le mot juste, les images d'animaux, certains dans des chenils d'autres dans leur élément naturel, avec en arrière-fond, une chanson de Michel Berger. Une chanson détournée de son message originel puisque l'interprète voulait « *chanter pour ceux, qui sont loin de chez eux, et qui ont dans leurs yeux, quelque chose qui fait mal* ». Ce qui faisait mal ce soir, c'est ce détournement de misère. À moins que le message était subliminal et que ces pauvres, loin de chez eux, ne seraient, selon cet animateur, pas très loin de n'être que des animaux.

AMZEK

## dans Grigny

### Y'A UN VACCIN SOUS ROCHE

Attention, le danger se rapproche. Tant qu'il n'était que chinois, on n'était pas plus inquiet que ça, mais voilà, ça se rapproche et avec ses petites pattes, la grippe aviaire a traversé le monde pour survoler la Bulgarie et la Grèce où on a révélé que le mal avait frappé, cette fois, un dindon. On serait assez tenté de penser que le dindon, ce serait plutôt nous et de nous interroger sur l'identité de celui qui bénéficie en premier lieu de cette farce. Cela semble clair comme l'eau de roche, Roche qui est aussi le nom du laboratoire suisse, exploitant exclusif du vaccin de prévention contre la grippe aviaire. Il va sans dire qu'au rythme où va la psychose, le fabricant helvétique peut se frotter les mains. Et puis pendant qu'on s'amuse à se faire peur, on se trouve finalement assez mesquin, somme toute, de s'intéresser à ces insignifiances que sont le chômage, les expulsions, la pauvreté et autres menus soucis. On aurait même presque honte d'examiner son ridicule petit nombril alors que la peste moderne s'apprête à nous faucher, elle qui a l'outrecuidance d'étendre ses velléités meurtrières jusqu'en Europe. Comme si l'Afrique et l'Asie n'étaient pas assez (et même trop) peuplées. La grippe aviaire, la peste et le choléra du XXI<sup>e</sup> siècle ? Jusqu'à preuve du contraire, la grippe tout court, tue des milliers de fois plus que l'autre. Et sauf erreur, aucun signe de psychose ne se manifeste chaque année à l'entrée de l'hiver. D'ici à ce qu'on pose la question de savoir à qui profite le crime...

AMZEK

### LA VIE DU CITOYEN

**L'assemblée générale de l'association aura lieu le 7 décembre 2005 à 18h30 salle Jean-Macé à Grigny 69520. Toutes les adhérentes et les adhérents y sont cordialement invités. En moins d'une année, notre association - forte de presque 200 membres répartis sur l'ensemble de l'hexagone - a largement démontré qu'elle correspondait à une attente forte à gauche, en même temps qu'elle a su rassembler celles et ceux qui étaient porteurs du NON de gauche. Le journal *Le CITOYEN* qui tire désormais entre 6 et 10 000 exemplaires tous les mois, selon les sujets traités, se veut être le relais de cette force qui a germé pendant la campagne référendaire et qui a décidé de prendre la parole et de prendre du pouvoir. Les combats qui s'annoncent sont décisifs, pour l'être humain et pour son avenir. *Le CITOYEN* y prendra toute sa place.**

### A PROPOS DE LA FISCALITÉ DU GRAND LYON

Nombreux sont ceux qui nous interpellent à propos des impôts locaux dans l'hypothèse d'une entrée dans le Grand Lyon, croyant, dur comme fer, que celui-ci pourra influencer sur l'impôt local.

Première remarque : le Grand-Lyon est une communauté d'agglomérations à fiscalité propre. Ce qui veut dire que chaque collectivité a sa propre fiscalité et qu'elle la gère indépendamment des autres. Aucune collectivité n'a la possibilité d'influer sur la fiscalité d'une autre. Lyon est autonome, Villeurbanne est autonome, Vernaison est autonome, Grigny sera autonome.

Le Grand Lyon finance toutes ses charges avec les recettes issues de la taxe professionnelle unique. Il collecte toute la TP sur l'ensemble de son territoire. Quel que soit son train de vie, il n'a que cette recette pour y faire face et n'a aucun moyen pour forcer les villes à financer quelque activité que ce soit.

Les villes adhérentes au Grand Lyon financent leurs charges avec la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et non bâti. Elles peuvent percevoir un complément de financement fixé lors du transfert des charges et figé dans le temps.

Le Grand Lyon, financera et mettra en oeuvre sur les communes adhérentes l'ensemble des compétences qui lui sont transférées. Exemple : voirie, assainissement, transport, etc.

Il est donc clair qu'adhérer au Grand Lyon ne présente aucun danger pour la fiscalité locale qui est du domaine exclusif des élus locaux.

## Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel *Le CITOYEN*.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association *Le CITOYEN*.

## LE CITOYEN

Directeur de la publication :  
Association Le Citoyen.  
Rédacteur en chef : René BALME  
Comité de rédaction : R. Balme,  
C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert,  
J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon,  
M. Vaissière, G. Verzier,  
Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset  
Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny  
69520. Mél : [infos@le-citoyen.org](mailto:infos@le-citoyen.org)  
Prix au N° : 1 euro  
Abonnement : 11 N° : 10 euros  
N° ISSN en cours.  
Dépôt légal à parution.  
N° 10, novembre 2005.